

# INFOS

JANVIER 2018



CORNEBARRIEU

ATTENTION TRAVAUX  
**DEUX GROS CHANTIERS  
EN VUE** p.3

TRAFIC ROUTIER  
**MAIS OÙ EST PASSÉ  
BISON FUTÉ ?** p.4-6



## EDITO

Nous voici déjà en 2018 et j'espère que vous avez pris un peu de repos pour passer les fêtes de fin d'année en famille ou entre amis.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, je vous adresse les meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur pour 2018 ! Que cette année nouvelle vous apporte beaucoup de satisfactions personnelles et professionnelles et qu'elle comble vos vœux les plus chers.

Pour les plus démunis, pour ceux qui sont dans la souffrance physique ou la détresse psychologique, que 2018 vous apporte toute l'amélioration et le soulagement possibles.

L'année 2017 a été marquée à Cornebarrieu par de nombreuses réalisations.

En premier lieu, l'ouverture et l'inauguration de l'Aria qui a déjà proposé de nombreux spectacles ; la médiathèque a vu, quant à elle, un afflux considérable de nouvelles inscriptions. C'est aussi l'ouverture de l'Ecole maternelle des Monges et d'une classe supplémentaire et des travaux de voirie et de sécurisation (trottoirs, sens interdits, etc). Les études sur le projet de réaménagement paysager du secteur Eglise-Château-Ancienne école du Pont Vieux avancent bien et se concrétiseront prochainement.

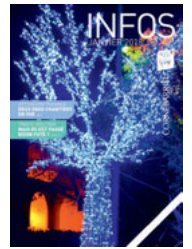
Je veux saluer particulièrement une initiative de 2017 qui a été très remarquée : le Point d'Accueil Jeunes a initié au maniement des smartphones et tablettes les aînés de la Maison du Lien Social. Cette initiative a reçu à Reims, en octobre dernier, un prix national décerné par l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale. Un court métrage a été tourné qui relate cette action ; il est visible sur le site de la commune.

Nous avons organisé le 20 décembre dernier une réunion publique sur la circulation à Cornebarrieu et dans la métropole, avec la vocation de faire de la pédagogie, de partager les connaissances en matière d'urbanisme, de voirie, de contraintes imposées par l'Etat et de projets futurs. Plus de 300 personnes ont participé à cette réunion, avec de nombreuses questions, et malgré l'absence de solutions évidentes, elles ont apprécié cet échange direct avec la municipalité et ont beaucoup appris. Je souhaite que cet échange se poursuive avec un groupe de travail, constitué de citoyens de la commune, que je souhaite mettre en place dès les mois à venir et destiné à poursuivre l'échange et à être force de proposition.

L'activité aéronautique, importante à Cornebarrieu, se développera encore en 2018 : le pôle de logistique Airbus de Barquill ouvre ce printemps, Sabena Technics construira un nouvel hangar de peinture avions et Daher étendra son site de logistique. Un accroissement d'activité économique, synonyme de création d'emplois à la clé, bienvenus à Cornebarrieu !

En vous renouvelant les meilleurs vœux pour 2018, j'espère que vous profiterez pleinement des activités associatives et municipales offertes à Cornebarrieu.

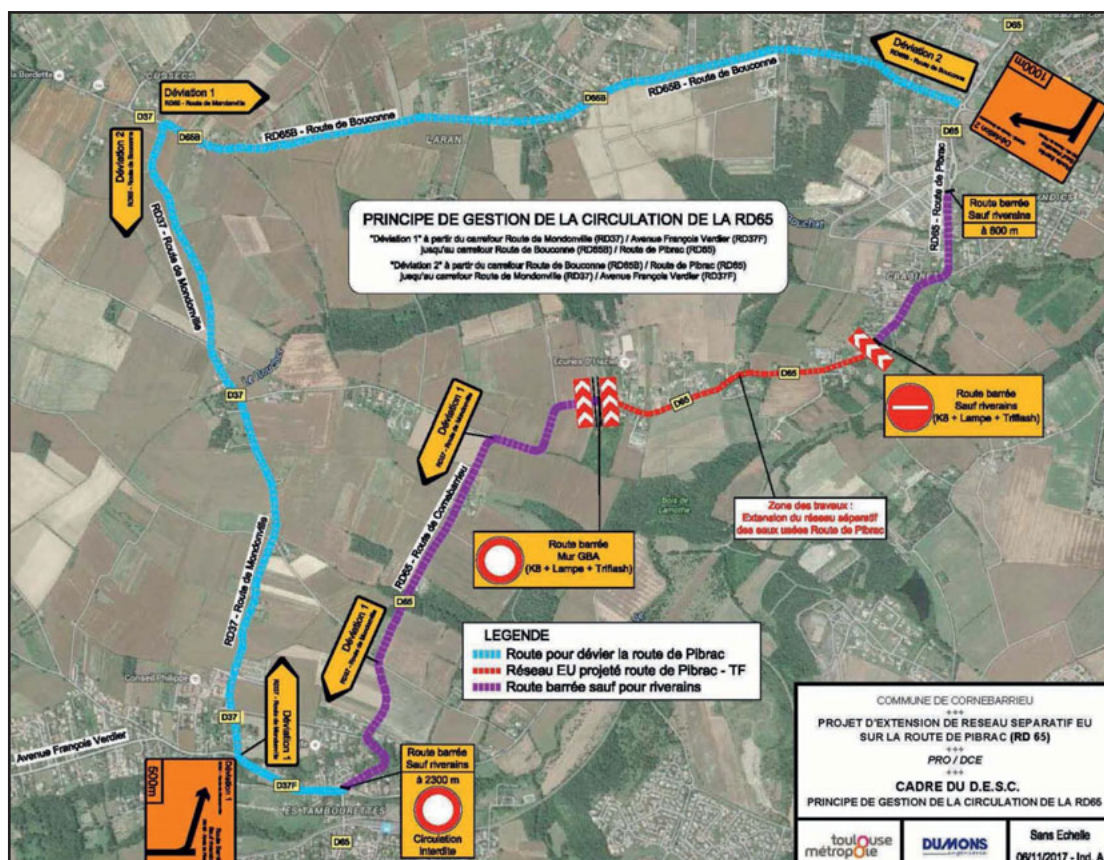
**ALAIN TOPPAN**  
Maire de Cornebarrieu



<b>Zoom sur .....</b>	<b>3</b>
- Les chantiers du printemps	
<b>Circulation .....</b>	<b>4-6</b>
- Mais que fait le maire ?	
<b>La ville En chiffres.....</b>	<b>7</b>
<b>Culture .....</b>	<b>8-10</b>
- Les premiers pas de l'Aria	
- Les rendez-vous à ne pas manquer	
<b>Services publics .....</b>	<b>11</b>
- La mairie et ses nouvelles compétences	
<b>Vie locale .....</b>	<b>12</b>
- Cornebarrieu à la mémoire de son passé	
<b>Qualité de vie .....</b>	<b>13</b>
- Les relations de bon voisinage	
<b>Mieux vivre ensemble ..</b>	<b>14-15</b>
- L'Agenda 21 fait son bilan	
<b>Vie économique .....</b>	<b>16-17</b>
- BBT, la bière made in Cornebarrieu	
- CFC, du sport et du bien-être	
- Sabena, une troisième unité de peinture	
<b>Jeunesse-éducation.....</b>	<b>18-19</b>
- De nouveaux élus au Parlement des Enfants	
<b>Social.....</b>	<b>20</b>
- La Maison du Lien Social primée	
<b>Vie Associative .....</b>	<b>21</b>
- Les subventions, comment ça marche ?	
<b>L'agenda des élus .....</b>	<b>22</b>
<b>Les adresses utiles .....</b>	<b>23</b>
<b>Temps forts .....</b>	<b>24</b>
- Dans l'album de Noël	

REDACTION CORNEBARRIEU INFOS  
MAIRIE DE CORNEBARRIEU  
Avenue de Versailles  
31700 CORNEBARRIEU  
Tél. 05 62 13 43 00

Dépôt légal : Directeur de la Publication,  
Alain Toppan - N° 96/0462  
Graphiste : ORSEAU.com • 06 20 68 09 10  
Imprimeur : TECHNIPRINT • 05 63 20 17 18



La circulation est un problème crucial (cf p.4-5) et le début d'année ne va pas simplifier les choses : deux chantiers vont démarrer en février sur des axes passagers de la ville : avenue de Versailles et route de Pibrac. Ces travaux, s'ils amènent une gêne certaine pendant leur réalisation vont concourir, ensuite, à une amélioration de la qualité de vie.

# UNE ÉCLOSION DE TRAVAUX

## ROUTE DE PIBRAC, LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT PROLONGÉ

Le chantier le plus lourd et le plus pénalisant pour la circulation aura lieu sur cet axe. Toulouse Métropole va mener des travaux d'extension du réseau d'assainissement. Le code de la Santé Publique impose, en effet, de séparer les deux réseaux Eaux Usées et Eaux Pluviales. Toulouse-Métropole qui exerce la compétence va donc créer 1400 mètres de nouveau réseau séparatif. Le montant approximatif est estimé à un million d'euros. Pour limiter les contraintes de circulation, les interventions seront menées en deux tronçons.

Le chantier du premier tronçon débutera en février et le réseau devrait être installé dans sa totalité cet été. Les riverains qui pourront bénéficier de ce réseau d'assainissement collectif seront contactés par le bureau d'études retenu qui définira avec eux les modalités de leur raccordement.

Ce chantier important va entraîner la fermeture complète de la voirie sur chacun des tronçons, pendant la durée des interventions. Seuls les riverains et les entreprises auront accès à ces zones via une voie provisoire créée sur la ZAC des Monges. Le schéma ci-dessus établit le plan de circulation en vigueur sur le secteur pendant ces six mois de chantier.

## CŒUR DE BOURG, IMPLANTATION DES CONTENEURS ENTERRÉS

Déjà adoptée place du Languedoc et au Pont-Vieux, la mise en place de conteneurs enterrés des déchets va gagner du terrain. Ce procédé a fait ses preuves en matière de propreté et de salubrité. La conteneurisation enterrée sera donc étendue avenue de Versailles et dans les rues adjacentes : rue des Très Bribans et sur une portion de la rue de l'Église, depuis l'avenue de Versailles jusqu'à l'église. Pour des raisons techniques, il n'est pas possible d'équiper la portion rue de l'Église/rue Saint-Jean. Des travaux préparatoires avaient été menés pour mettre en cohérence stationnement et emplacements réservés pour ces conteneurs. Toulouse Métropole va installer le dispositif entre le 19 février et le 9 mars pour une mise en service au mois d'avril. Trois sites ont été définis :

- Devant le Foyer Municipal (3 colonnes dont une pour le verre)
- A hauteur du parc Donat (2 colonnes)
- A l'arrière de la mairie (2 colonnes)

Pour ce type de conteneur, il est recommandé d'utiliser des sacs d'un volume de 50 litres, au maximum, bien fermés afin de ne pas obstruer le système de vidage. Pour obtenir l'effet « propreté » recherché, il est, bien entendu, déconseillé de déposer des sacs à côté des conteneurs.

La colonne de verre, elle, ne devra contenir que des bouteilles, pots et bocaux.

La date à retenir -  
 Une réunion publique sera organisée  
 le 7 février à 18 h 30 à la salle du  
 Conseil Municipal pour présenter  
 le projet.



# EMBOUTEILLAGES MAIS QUE FAIT LE MAIRE ?

**8 heures du mat', musique en boucle, vous êtes dans la nasse ! Comme tous les jours... Et tous les jours vous cherchez le plan B qui vous permettra d'y échapper. En vain ! Il n'y a pas de plan B ! Comme vous, des milliers d'habitants de l'aire urbaine cherchent un Bison Futé... sans le trouver. Les pouvoirs publics aussi. Sans vraie solution pour l'instant.... Mais avec des prévisions et des préconisations.**

En France, la problématique est si cruciale que toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants sont tenues d'élaborer un Plan de Déplacements Urbains (PDU). Dans l'agglomération Toulousaine, le Plan Mobilités 2020-2030 élaboré par Tisseo fait office de PDU. Il a été remis à Toulouse Métropole qui exerce la compétence « déplacements »... Il a été transmis aux communes pour avis. Le bout du chemin paraît encore loin !

## **CORNEBARRIEU OU L'EFFET D'ENTONNOIR**

Toute médaille à son revers... l'adage qui a longtemps prévalu illustre parfaitement la si-

tuation de l'agglomération toulousaine : L'attractivité économique qui assure sa prospérité joue aujourd'hui contre elle. Porté par l'aéronautique et les technologies de pointe, le secteur nord ouest est particulièrement impacté. D'un côté, les communes de 2ème, 3èmes couronnes et au-delà accueillent les employés... de l'autre, les emplois eux, se concentrent sur les territoires de Colomiers et de Blagnac. Le trajet passe, forcément, par Cornebarrieu en limite de ces deux villes. C'est l'effet d'entonnoir.

Depuis la Creuse, la situation paraît « malheur du riche », mais pour les habitants de Cornebarrieu, elle est surtout : « galère de citadin ».

Depuis la première semaine de décembre, le chemin Bel air a rouvert à la circulation et un nouveau barreau routier a été mis en service autour du Parc des Expositions. Ce barreau relie la RD 2 à la voirie ouverte cet été pour créer une jonction jusqu'à la RN 224. Cette nouvelle configuration semble avoir fluidifié la circulation... définitivement ? Quelle que soit la situation, Cornebarrieu restera malgré tout à l'entrée du goulot d'étranglement.

## **QUI PEUT FAIRE QUOI ?**

La saturation des axes structurants (RD1, RN 224...) incite les automobilistes à emprunter le réseau secondaire qui n'est pas calibré



pour une telle circulation : route de Pibrac, avenue de Versailles, route de Toulouse, on « bouchonne ». Mais qui a le tire-bouchon ?

- Le Conseil Départemental n'exerce plus la compétence Voirie.
- Toulouse-Métropole a désormais la charge des « déplacements » sous toutes leurs formes : voirie, réseau piédestre, cycliste, développement des solutions alternatives...
- Pour les Transports en Commun, elle s'appuie sur le Syndicat Tisseo dont elle est l'un des membres.

En octobre dernier, Tisseo a présenté le « Projet de Mobilités » pour 2020/2030 avec point d'étape en 2025. Aucune solution radicale n'y figure pour l'instant. Le contexte environnemental exclut les créations de voirie ou de nouvelle rocade pour améliorer le trafic. Le Projet Mobilités milite surtout pour

- Une évolution des pratiques, notamment, une plus grande utilisation des moyens alternatifs.
- L'augmentation des lignes de Transport en commun à haut niveau de service. Une ligne Optimo devrait assurer une desserte transversale et rapide entre Colomiers et le Pex à l'horizon 2025.

## ET À L'ÉCHELON COMMUNAL ?

Comme souvent, nombreux sont les administrés à interpellier la mairie. Or, les communes n'ont **aucune compétence** en matière de transports et déplacements. Attachée à la notion de « mieux vivre », Cornebarrieu a toujours pris, à sa mesure, les initiatives qui sont en son pouvoir.

Dans les années 1990, elle a fait le pari des déplacements doux, notamment en adoptant un programme pluriannuel de développement des pistes cyclables et piétonnes. Aujourd'hui, son réseau dépasse les 15 km. Toulouse Métropole, qui a repris cette compétence s'appuie sur l'existant pour résorber les discontinuités cyclables et former un « réseau vert ».

De manière volontariste, en 2011, dans son Agenda 21, la ville a inscrit dans ses fiches action, le développement d'initiatives en faveur des moyens alternatifs pour lesquels elle a une compétence :

- **Réseau cyclable** : la ville s'est engagée à renforcer le nombre des parkings à vélos pour inciter les administrés à utiliser cette alternative à la voiture. 10 sites sont déjà équipés, 6 sont en cours d'installation et, hors zones d'activités, 4 restent à aménager.
- **Piétonnier** : Un nouveau cheminement doux est en cours de création entre le Château Haut et les berges de l'Aussonnelle (cf p. 6)
- **Co-voiturage** : une aire a été créée en 2010 en zone de Mourlas. Les démarches ont été faites et cette aire est intégrée au réseau des aires et spots de co-voiturage Tisseo.
- **Sécurité** : le conseil municipal veille à ce que l'afflux de trafic n'entraîne pas des incivilités ou des abus d'usage ; les contrevenants sont régulièrement sanctionnés, les secteurs à risques sécurisés. C'est le cas pour la rue des Fours mise en impasse pour éviter qu'elle ne soit utilisée comme déviation depuis Pibrac. Par contre, le plan Vigipirate très contraignant ne permet pas à la brigade municipale (3 agents), d'assurer une régulation de la circulation sur tout le territoire.
- **Transports en commun** : la commune a soutenu et facilité la mise en place du réseau de Transport à la Demande (TAD). Ce réseau a été largement apprécié. Il innerve tout le territoire de la commune.
- **Information** : Les horaires du réseau de transport en commun sont disponibles à la mairie et dans les annexes. Tisseo a été invitée à tenir un stand sur le marché dominical pour faire une information sur ses offres de service.

Au-delà de ces quelques prérogatives, la commune s'implique activement dans les

réflexions menées à l'échelon de Toulouse-Métropole et Tisseo ; elle interpelle régulièrement ces partenaires en montrant sa volonté de collaborer et de mener des réflexions constructives. Ceux qui en douteraient, peuvent consulter les archives de Cornebarrieu-Info : en page 22, la rubrique « l'agenda des élus » est le reflet de ces rendez-vous. Pratiquement chaque mois une ou plusieurs réunions « Toulouse-Métropole – Commission déplacements » y sont mentionnées.

Enfin, s'il a émis un avis favorable au plan de Mobilités proposé par Tisseo, le Conseil Municipal a posé ses réserves pour que soit mieux desservie notre zone géographique. Avant l'arrêt du PLUi-H, le Conseil Municipal a pointé une nouvelle fois « le déficit chronique de transports en commun... cause principale de l'utilisation des véhicules personnels et... des problématiques de circulation. « Il apparaît inconcevable d'attendre le prolongement du RD 63... à l'horizon 2025 avant d'améliorer la desserte existante »

## ET VOUS QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

Chacun peut aussi apporter un peu de fluidité en admettant qu'il faut changer de pratiques. Vous le faites souvent, sans doute. Engagez-vous à le faire systématiquement :

- Aujourd'hui encore, 80 % des usagers vont travailler en voiture. L'autopartage, le co-voiturage, le télétravail... nous y sommes tous réfractaires. Obligez-vous à le faire... à petite dose... un jour ou deux par semaines. Ce sera déjà ça ! Si vous pouvez, préférez le 2 ou 3 roues motorisés à la 4-roues !
- Depuis le 1er janvier 2016, les entreprises qui mettent une flotte de cycles à la disposition de leurs salariés bénéficient d'un avantage fiscal. Incitez la vôtre à le faire et adoptez le vélo.
- Une expérience de Pédibus avait été tentée localement et peu suivie d'effet. Le réseau piéton est adapté, les écoles desservies. Il était trop tôt peut-être. mais pas trop tard. C'est une goutte d'eau, certes, mais qui s'évaporerait du flot des voitures.
- Planifiez vos déplacements comme vous planifiez votre travail. Prévoyez de regrouper vos déplacements dans les mêmes secteurs un même jour pour éviter de multiplier les trajets chaque jour.





# RÉUNION PUBLIQUE

**Ca bouchonnait aussi, le 20 décembre, sur le parking de l'Aria, preuve que cette question du trafic est devenue cruciale pour les habitants. Pendant deux heures, présentations et discussions se sont succédées. Alain Toppan, Maire, Hélène Haffner-Andreu, Conseillère Municipale déléguée aux mobilités et Jean-Baptiste Clerc, Directeur Général des Services ont fait un état des lieux très exhaustif qui a permis, si ce n'est d'accepter, du moins de mieux comprendre les perturbations sur les voies de circulation. Au bilan :**

## **UN CONSTAT :**

la solution miracle n'existe pas, mais il faut très largement anticiper sur l'avenir pour proposer des solutions réalistes, notamment dans le domaine du développement des transports en commun et des alternatives au « tout-voiture ».

## **DES PROPOSITIONS :**

La mairie n'a ni compétence ni prérogative en matière de voirie et déplacements. Par contre, elle peut intervenir pour apporter des solutions sectorielles. Elle l'a déjà fait par des signalisations, des restrictions de circulation rue des Fours, chemin des Ambrits, rue Saint-Jean, aux Syndics... et toujours dans la limite de ses compétences et de la législation en vigueur.

Elle peut le faire encore chemin de Marchet, rue Victor-Hugo, route de Bouconne. Ces interventions ciblées mises bout à bout, n'ont pas prétention à être « la » solution, mais elles peuvent être des amorces d'amélioration. En ce sens, Alain Toppan lançait l'idée de « groupes de travail » dont les contours sont encore à définir mais qui pourraient, de manière concrète, étudier certains points de crispation du trafic pour fluidifier celui-ci. Cette proposition va dans le sens de la citoyenneté active ; les conditions de participation à ces groupes vont être étudiées pour donner suite, le plus rapidement possible à ce débat riche en échanges.

## **LE TOUR DES CHANTIERS**

### **La jonction Château Haut - Eglise - Aussonnelle**

Les travaux du cheminement piétonnier entre le Château Haut et le Pont-Vieux vont entrer sous peu en phase opérationnelle. Le Dossier de Consultation des Entreprises qui s'impose en matière de marchés publics est en bonne voie de finalisation. Les travaux devraient débuter au mois de mars. Ils ont été confiés à l'atelier Gama, lauréat 2016 de l'Album des Jeunes Architectes et Paysagistes\*.

Le chantier de terrassement durera jusqu'à l'été. Les plantations devraient intervenir à la meilleure saison, en novembre ou décembre.... Cette nouvelle initiative favorisera les déplacements doux dans la ville et créera un véritable lien entre l'ancien village et les nouveaux quartiers (cf détail du dossier Cornebarrieu Info avril 2017).

\*Gama a également reçu le Prix "Harmonie et palette végétale" - Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire en 2014

# 18,9/20 !

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) veille sur la tenue des comptes des collectivités publiques et juge la qualité comptable de celles-ci. Chaque année, au vu de multiples paramètres, elle calcule l'Indice de qualité. Ces contrôles contribuent à améliorer les résultats de la collectivité en actionnant les bons leviers. Cornebarrieu les a visiblement trouvés puisque, pour l'année 2016, l'indice de Qualité des Comptes s'est établi à 18,9/20... un score assorti d'un commentaire du Ministère des Finances et des comptes publics : « les résultats de votre collectivité sont excellents ». Tout est dit et écrit.

# 31

C'est le nombre de familles nouvellement arrivées sur la commune qui étaient accueillies à l'Aria par le maire, Alain Toppan, les élus et les responsables de service. Au cours d'une réception très conviviale, les nouveaux habitants ont pu apprendre à mieux connaître la ville, ses équipements, ses services, son fonctionnement et ses projets.



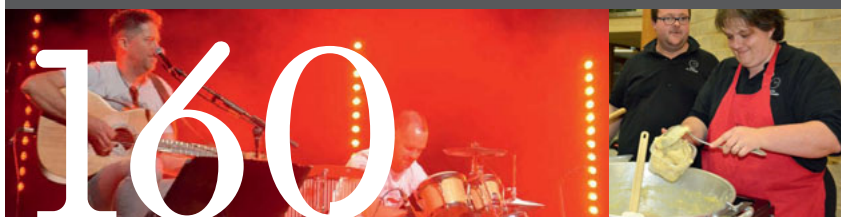
# 243

L'école de musique offre une large gamme de disciplines, une quinzaine au total. En septembre, elle a accueilli 243 élèves, un chiffre en légère augmentation. L'effectif était de 227 l'an dernier. En octobre, elle a aussi accueilli trois nouveaux professeurs : Benoît Bonnoron enseigne la guitare électrique, Jean Hiron le piano et Eric Sabathier les cuivres.



# 80

C'est le nombre d'exposants accueillis pour la Foire aux Plantes organisée par Vivre à Cornebarrieu. 28 ans après sa première édition, la manifestation accueille des visiteurs venus de toute l'agglomération toulousaine. La réussite est le fruit d'une équipe de bénévoles discrets, fidèles et efficaces regroupés autour des co-présidents Georgette Sauvaire et Jean-Claude Godin. Bien avant l'inclination environnementale aujourd'hui « tendance », Vivre à Cornebarrieu a prôné une vie respectueuse de la nature et de ses valeurs. Le soutien de la Municipalité, la participation des écoles, la présence des Conseillers départementaux Line Malric et Pascal Boureau confirmaient l'intérêt de cette initiative. A noter déjà : la 29ème édition de la Foire aux Plantes aura lieu le 18 novembre 2018 !



# 160

De l'aligot à l'Aria ? Est-ce possible ? Oui, d'abord parce que la culture passe aussi par la cuisine et le terroir. Oui, parce que l'aligot était associé au rock, une alliance qui peut passer pour antinomique mais qui, de fait, fonctionne très bien. Oui, enfin et surtout, parce que la soirée Aligot rock placée sous l'égide de la commune était concoctée et portée par Musique et Solidarité Productions, un collectif de musiciens au grand cœur : le produit de cette soirée caritative était reversé aux Enfants Malades de l'Hôpital Purpan. 160 convives ont, avec beaucoup de plaisir profité d'un concert de qualité servi chaud par le Trio Acoustique No Soucy. Une soirée vraiment... no souci ! Musique et Solidarité Productions était aussi venu soutenir Cornebarrieu Vitalité pour le Téléthon !

# 1280€

C'est justement la somme que Cornebarrieu Vitalité a récoltée pour le Téléthon entre « auberge espagnole » et vente de confiture au marché. Outre Musique et Solidarité Productions qui s'associait pour la circonstance, les enfants de l'atelier municipal d'espagnol ont également apporté leur sympathique contribution.

# 99600€

C'est le budget que la commune a consacré en 2017, au Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE). Rendue obligatoire par une loi du 11 février 2005, cette mise en accessibilité a été progressive. En 2017, la commune a investi dans des créations ou reprises de trottoirs et des continuités piétonnes.

# 137

Au fil des années, la commune a initié de nouvelles propositions à caractère culturel. Pour l'ensemble des ateliers qu'elle gère, la ville accueille 137 adhérents, soit dans le détail - Espagnol : 30 (17 adultes et 13 enfants) - Anglais : 49 enfants - Peinture sur soie : 20 (12 adultes et 8 enfants) - Dessin peinture sculpture : 33 (24 adultes et 9 enfants) - Théâtre adultes : 5 - Théâtre enfants et ados : 30



**l'Aria**

En qualité de représentants des institutions de la République, certains élus se sont engagés pour apporter une pierre à ce bel édifice. Invités d'honneur, ils ont constaté, à l'Aria, que leur contribution était bien employée ! S'il sert la culture, le pôle culturel bonifie aussi l'environnement. C'est ce que disaient d'une seule voix Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole, Georges Méric – Président du Conseil Général, Rachida Lucazeau - Conseillère régionale représentant Carole Delga, Catherine Lemorton, ancienne députée dont le soutien à la ville et au projet Aria en particulier aura été essentiel.



## FINANCEMENT ON FAIT LES COMPTES

Si le montant total du projet s'élève à 13 548 627,83 €, la commune a pu bénéficier du soutien de :

### **L'Etat**

- 784 433,60 € de la Direction Régionale

des Affaires Culturelles (mobilier, équipement technique, informatisation, supports numériques, dotation générale de décentralisation des bibliothèques )

- 80 000 € de l'Assemblée Nationale ( réserve parlementaire de Catherine Lemorton, députée du secteur jusqu'en 2017)

### **Le Centre National de la Variété (CNV)**

- 20 000 € (soutien au secteur des musiques

actuelles et des variétés)

### **Le Conseil Régional**

- 400 000 € dans le cadre du contrat d'agglomération pour le soutien à la construction d'équipements culturels

### **Le Conseil Départemental**

- 492 761,30 € pour la salle de spectacle et la médiathèque.





## LES « PREMIÈRES FOIS »

**L**e pôle culturel est en phase « découverte ». Pour ses premiers rendez-vous, la salle de spectacle a connu un taux moyen d'occupation très satisfaisant au regard des estimations. Pour cette première saison la programmation est volontairement éclectique et les spectacles d'Aldebert ou de Guillaume Meurice, par exemple, se sont joués à guichets fermés. Trois mois avant la date prévue, la billetterie affichait complet.

Mais la salle de spectacle n'est pas le seul atout de l'Aria. Discret dans sa robe de terre crue, l'auditorium a été très sollicité dès sa mise en service et a montré qu'il pouvait offrir une grande adaptabilité pour enrichir la programmation :

**Contes** • Vous rêvez d'enfants sages ? Offrez leur une sorcière. La médiathèque a testé pour Halloween et ça marche ! Enterrés les Dark Maul ou les Yoda... à l'heure de la science fiction, les sorcières, ça marche toujours. Mais comment font-elles pour tenir en haleine pendant une heure une trentaine de loulous ? Elles sont de connivence avec des conteuses de talent que la médiathèque a dénichées... Ces premiers contes ont fait le plein. **Message à l'usage des parents : pour être sûrs d'avoir des places, n'oubliez pas d'inscrire vos enfants lors des prochaines animations !**

**Ciné-goûter** • Là, c'est la Maison du Lien Social qui est aux manœuvres. Les films sont choisis en lien avec les médiathécaires en fonction de l'âge des enfants. Les séances d'essai ont donné satisfaction et la formule sera reconduite.

**Les dates à retenir : Le 21 février à 15 h 15 pour les 3-6 ans et le 18 avril à 15 h 15 pour les 6-10 ans. Notez mais surtout réservez !**

**Conférences** • C'était « le » chaînon manquant dans une offre culturelle déjà très riche. Avec une jauge de 50 personnes, l'auditorium est à la juste mesure de ces rencontres toujours enrichissantes et terriblement éclectiques. Ce « cocon » devrait être un lieu privilégié pour parler culture, santé, histoire ou faits de société... Le dernier trimestre s'est ouvert sur Alain Chamfort, son œuvre, sa personnalité tout en finesse et en authenticité. Mais les problématiques du sommeil ou l'approche artistique de l'urbanisme avec Emmanuel Teclès ont aussi eu leur place dans l'auditorium...

**Les dates à retenir : Le 27 janvier à 11 h à l'auditorium, discussion autour du Festival de Venise - Le 28 avril à 11 h, une conférence de Michel Lucien sur les pigeonniers.**

**Jeux vidéo** • L'auditorium s'est aussi transformé en espace ludique le 24 octobre. Pour les vacances de Toussaint, le temps d'une rencontre intercommunale, les jeunes de Cornebarrieu ont affronté ceux de Merville et de Blagnac dans un tournoi de jeux vidéo. Chaudes ambiances ! A la médiathèque, le coin lecture a accueilli le premier tournoi MarioKart. Il a vu s'affronter une quinzaine de joueurs pour une course folle arbitrée par les médiathécaires. On en redemande.

## LES BONS PLANS LE PRINTEMPS DU RIRE PASSE PAR L'ARIA



La programmation de l'Aria est établie pour l'année mais la ville n'entend pas se priver de belles opportunités. C'est le cas pour le Printemps du Rire.

Le jeudi 29 mars, l'Aria va accueillir la Tournée des Jeunes humoristes, les futurs Debouzze, Elmaleh, Palmade, Robin et compagnie. Des sélections ont lieu et au total, plus de 400 jeunes seront auditionnés. Le jury va dénicher les meilleurs talents de la génération montante. Ils ne sont pas encore têtes d'affiche mais vont le devenir ; vous pouvez assister à leur éclosion et, dans quelques années, vous pourrez dire « J'y étais ». Le nom des trois jeunes artistes qui viendront à l'Aria n'est pas connu à ce jour puisque les sélections sont en cours, mais ils promettent une belle soirée de détente. D'autant que cette tournée va permettre au plus grand nombre de participer : le prix d'accès à la soirée a été fixé à... 6 € ! Un vrai cadeau !

**La date à retenir : Tournée des Jeunes Humoristes – Printemps du Rire – le jeudi 29 mars à l'Aria**



## MÉDIATHÈQUE



**Rencontres** – En invitant Todd Robinson, la médiathèque attendait un écrivain... elle a reçu un personnage de roman ! Accueilli dans le cadre du Festival International des Littératures Policières, l'auteur américain avait pu déconcerter les lecteurs français par ses ouvrages au style cru. Sympathique, direct et factieux, l'homme, lui, n'a pas seulement convaincu, il a séduit ! Pendant près de deux heures, un public friand et curieux a passé à la question un être truculent, bourré d'humour, disponible et disert. Une quarantaine de personnes assistaient à cette première qui ne devrait pas être une dernière pour la médiathèque. L'opération devrait être renouvelée pour la prochaine édition. Entre honneur et bonheur, une telle occasion ne se refuse pas !

## EXPOSITIONS

**Carnaval de Venise** – En janvier et février, couleurs et dépaysement sont assurés : le Carnaval de Venise sera à l'affiche de la médiathèque. L'Amicale Franco Italienne de Blagnac est un excellent guide pour découvrir l'une des manifestations les plus courues d'Europe, de masque en masque, de costume en costume... un véritable voyage. Une conférence sera associée à l'exposition.

**La date à retenir : le 25 janvier à 11 h à l'auditorium, conférence sur le Carnaval de Venise.**

**Les pigeonniers** – Dans l'histoire, leur sens naturel de l'orientation, leur faculté à retrouver le nid ont fait des pigeons de parfaits « facteurs ». Domesticqués depuis 5000 ans déjà, ces oiseaux ont été des messagers fiables dans des périodes troubles. Mais ils ont aussi amené une autre particularité : leur habitat ! Quelle que soit la région, la grandeur et le style, les pigeonniers marquent le paysage. Leur esthétisme n'échappe ni aux peintres, ni aux photographes. Une exposition sera présentée du 3 au 28 avril à la médiathèque. Elle donnera à voir les œuvres d'Edith Bloqué, aquarelliste –

**La date à retenir : le 28 avril à 11 h à l'auditorium, conférence avec Michel Lucien, spécialiste des pigeonniers**

**Renseignements, inscriptions – Médiathèque**  
1 rue du 11 Novembre 1918, - Tél 05 62 13 43 02 -  
<http://cornebarrieu.bibenligne.fr/multimedia> ou  
BibEnPoche depuis un smartphone ou une tablette

## EN BREF

### Stage de marqueterie

L'atelier Arts plastiques va proposer des stages dans des disciplines spécifiques. Au printemps, un stage de marqueterie pourrait être envisagé. Plus d'infos 05 62 13 43 77

### Stages d'improvisation collective

Un rappel : l'école de musique propose des stages dans une nouvelle discipline : l'improvisation collective. Ces stages sont largement ouverts dès le niveau de fin de premier cycle instrumental. Les prochains stages auront lieu les samedi 17 mars, samedi 26 mai de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Plus d'infos – 06 51 13 56 78

## A L'AFFICHE

**Vous avez déjà perdu la plaquette ? Pas d'affolement. Vous en trouvez encore à l'accueil et dans toutes les annexes de la mairie. Mais la programmation Aria est aussi diffusée en détail sur le site internet de la commune. L'Aria est également sur Facebook (ariacornebarrieu) et Cornebarrieu-Info liste aussi pour vous les prochains rendez-vous :**

### Ce trimestre, ne manquez pas :

**Carla Pires** – Laissez à vos souvenirs les « larmes de Lisbonne » et la face sombre du fado ; Carla Pires le dynamise et l'illumine. Elle en donne une interprétation moderne, sensuelle, mâtinée de jazz. La jeune chanteuse est considérée comme une des voix les plus prometteuses du fado. Profitez de son passage à l'Aria pour vous évader vers cet univers musical.

La date à retenir : le 8 février à 20 h 30

**Shannon Saxman Murray** – Eternel voyageur, le musicien vit entre l'Europe et les States. Il s'arrête à l'Aria ! Impossible de faire l'impasse. Sa renommée et sa carrière internationales plaident pour lui : c'est l'un des meilleurs jazzmen au monde. Très influencé par le cinéma hollywoodien, il donnera l'unique ciné-concert de la saison.

La date à retenir : le 8 mars à 20 h 30

**Sanseverino** – Lui, on ne le présente plus. Vous ne l'avez jamais vu sur scène ? Venez le voir ! Vous l'avez déjà vu ? Revenez le voir : sa tournée 2017/2018 est toute nouvelle. Son tour de chant est une succession d'histoires que vous ne connaissez pas encore et qu'il vous racontera.

La date à retenir : Le 7 avril à 20 h 30

### Vos billets sont disponibles :

- sur [www.cornebarrieu.fr](http://www.cornebarrieu.fr) - Une pastille « Aria » a été spécifiquement créée. En un clic vous pouvez accéder au programme et à la billetterie en ligne. N'oubliez pas d'imprimer vos billets. Vous devez les présenter obligatoirement le soir du spectacle.

- Sur tous les réseaux France Billet et Tickenet : Fnac/ Carrefour/Géant/Magasins U/Intermarché ou [francebillet.com](http://francebillet.com), [carrefour.fr](http://carrefour.fr), [fnac.com](http://fnac.com), [leclerc/cultura/cora/auchan](http://leclerc/cultura/cora/auchan)

- A l'Aria, pendant les permanences : de 14 h à 18 h les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis et 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois, hors jours fériés, soit pour les prochains mois, les 18 et 27 janvier, les 3, 12, 17 et 26 février, 2, 11, 16 et 25 mars, 1<sup>er</sup>, 10, 15 et 24 avril

- A l'Aria, le jour du spectacle une heure avant la séance dans la limite des places disponibles

### Cabar'rieu :

**Rosemonde** – Un solo clownesque qui fait appel aux arts du cirque mais aussi aux ressorts du comique. Venez retrouver votre âme d'enfant.

La date à retenir : Vendredi 16 février à 19 h 30 avec repas – à 20 h 30 soirée spectacle uniquement.

**Olivier de Robert** – Il n'est pas un inconnu à Cabar'rieu qui l'a déjà applaudi dans Jean-Jaurès. Olivier de Robert arrive, comme toujours, seul sur scène avec son talent de conteur pour évoquer les premiers « fous volants », d'Icare à Saint-Exupéry. Un spectacle qui colle à la vocation aéronautique de notre secteur.

La date à retenir : Vendredi 16 mars à 19 h 30 avec repas – à 20 h 30 soirée spectacle uniquement.

## EN BREF

**Logements, fin de non recevoir**

En juillet, Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse-Métropole avait tenté de soutenir notre commune confrontée aux limites réglementaires d'urbanisme pour répondre aux exigences de la loi SRU (cf. Cornebarrieu Info - octobre 2017 - p.9). Dans une réponse datant du 9 octobre, le Préfet estime que « le taux d'inconstructibilité lié au plan d'exposition au bruit (PEB) et au plan de prévention des risques naturels lié à l'inondabilité: (PPRI) était de 40,45% mais ne dépassait toutefois pas les 50% »... la commune « ne peut donc pas bénéficier d'une exemption au titre de l'article L.302-5 du code de la construction et de l'habitation ».

**Parc des Expositions**

Les travaux du pont sur la RD 902 ont démarré. La fin prévisionnelle du chantier est prévue pour les mois d'avril/mai avant travaux de prolongement de la RD902. Les travaux préparatoires du prolongement du tramway devraient débuter en 2018 pour une pose du premier rail en 2019.

**Un rappel :** le site du Pex est actualisé et le chantier peut-être suivi en temps réel <http://toulouse-euro-expo.com>

**A noter :** la commercialisation des zones d'activités périphériques au Pex a commencé le 6 décembre à l'occasion du Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) à Paris.

**Nouveau Pôle Enfance**

La relocalisation de la crèche associative Sucre d'Orge et du RAM a vu une issue favorable avec l'acquisition d'un terrain jouxtant la crèche. L'équipe de maîtrise d'œuvre a été choisie le 15 novembre. Il s'agit du groupement composé de Rinaldi & Levade (architectes mandataires), Betem (bureau d'études), Polymétrie (économiste de la construction) et Orfea (acousticien). Le marché de maîtrise d'œuvre a été signé début décembre.

**Une carte interactive des travaux**

Toulouse-Métropole a mis en ligne une carte interactive de ses interventions. Elle recense les zones de travaux qu'elle entreprend et qui peuvent éventuellement provoquer des gênes pour la circulation. <http://www.toulouse-metropole.fr/infos-chantiers-circulation>

**Projets de RLPI arrêté**

Arrêté, le projet de consultation du dossier RPLI arrêté peut être consulté au siège de Toulouse Métropole 6 rue René-Leduc ou sur le site internet de Toulouse métropole <http://www.toulouse-metropole.fr/projets/reglement-de-publicite-intercommunal/le-projet-arrete>

# LE PACS ENREGISTRÉ EN MAIRIE



La loi du 18 novembre 2016 dite « de modernisation de la justice du XXIème siècle » a eu pour ambition de simplifier le quotidien des citoyens. L'objectif est de rendre la justice « plus efficace, plus lisible et plus accessible ».

L'une des premières mesures concerne le Pacte Civil de Solidarité (PACS). Cet acte administratif était enregistré auprès du tribunal. Depuis le 1er novembre, cette compétence a été transférée aux mairies. Les personnes désirant conclure un PACS n'ont donc plus besoin de se déplacer jusqu'à Toulouse. Elles peuvent faire la démarche auprès de la mairie de leur lieu de résidence commune.

A Cornebarrieu, dès le 7 novembre, un premier PACS était enregistré en mairie et d'autres ont depuis suivi. Les contractants ont le choix entre un simple accompagnement administratif ou une cérémonie plus solennelle célébrée par un élu un samedi matin. Mi-décembre, la mairie avait déjà enregistré 12 Pacs !

Vous souhaitez établir un Pacs ? Rien de plus simple : pour formaliser votre demande d'enregistrement, vous pouvez contacter la Mairie mais vous pouvez aussi, tout simplement, télécharger l'ensemble des documents sur le site de la ville (Démarches/Etat civil/mariage et vie commune). Vous y trouverez également une fiche comparant les effets du PACS et du mariage.



Jennifer et Cédric  
Le premier couple pacsé  
à la mairie

**E-ADMINISTRATION****IMMATRICULATION DES VÉHICULES**

Depuis le mois d'octobre, la préfecture n'assure plus l'accueil physique des demandeurs pour l'immatriculation des véhicules lors de vente ou de dons. Ces démarches se font obligatoirement via le site internet <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>. Très complet, il permet plusieurs démarches : une nouvelle immatriculation, la réédition d'une carte grise, le changement d'adresse, le duplicata de la carte grise. Il publie également la liste des partenaires institutionnels ou privés qui peuvent vous aider à remplir ces démarches si vous ne pensez pas être en mesure de le faire vous-même. En Haute-Garonne 658 partenaires sont habilités.

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

**POINT NUMÉRIQUE**

Plus généralement, depuis le 6 novembre, les démarches effectuées auparavant en préfecture devront être réalisées sur internet. le ministère de l'Intérieur met à disposition des points d'accueil numériques pour les personnes non équipées, non connectées ou peu habituées à l'ordinateur. Ces points d'accueil sont dotés d'ordinateurs, d'imprimantes et de scanners ; ils sont accessibles dans toutes les préfectures et sous-préfectures. Des médiateurs peuvent guider les usagers dans la réalisation de leurs démarches. **A Toulouse, ce point d'accueil se trouve 1, rue Sainte-Anne.**



# 11-NOVEMBRE

## UNE ÉMOTION INTACTE



**D**épôt de fleurs par les enfants des écoles, de gerbes, par les élus, appel aux morts par les anciens combattants, discours du maire... à un an du centenaire de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, la cérémonie du 11-novembre respectait les rites protocolaires. Mais c'est sans doute à la Mar-

seillaise entonnée à capella par les enfants des écoles que l'on doit l'émotion toute particulière de cette manifestation qui se distinguait aussi par le nombre des décorés et à la présence nombreuse de femmes parmi ces médaillés : Maud Andureau, Amandine Dubiel, Xavier Dumont, Frédéric Lamy, Nicolas Mon-

nier, Aude Pioger, Virginie Rocca, Rémy Senty et Frédéric se voyaient remettre la Croix du Combattant au titre de leurs états de service. Enfin, avec Chopin, Schubert... le pianiste Laurent Nogatchewsky enveloppait d'un voile léger de musique classique cette cérémonie du souvenir.

## CORNEBARRIEU A LA MÉMOIRE DE SES **HÉROS (14)**



Jusqu'en avril 1918, aucun enfant de Cornebarrieu ne sera tué au combat.

**En 1917**, la troisième année du conflit, c'est l'épuisement des nations, ce sont les mutineries de Craonne, l'échec de l'offensive inutile et mal préparée sur le Chemin des Dames, le remplacement de Nivelle par Pétain à la tête des armées, l'arrivée des premiers soldats américains à Saint-Nazaire, les révolutions en Russie...

**En novembre 1917**, Clémenceau est nommé Président du Conseil et il déclare au Sénat à propos des combattants de la Première Guerre mondiale : « Ils ont des droits sur nous ! » Cette formule résume à elle seule l'action menée ensuite par les associations d'anciens combattants pour faire reconnaître par la Nation un statut particulier à ceux qui ont participé aux combats.

**En 1926**, la création de la carte du combattant, puis en 1930 celle d'un insigne dénommé « croix du combattant », attribuée depuis à l'ensemble des personnels ayant participé à des actions de combat, ont officialisé ce statut.

1917 est une année charnière, un tournant dans la guerre, avant les offensives encore incertaines du printemps 1918 qui vont conduire à la victoire.



# LES RELATIONS DE BON VOISINAGE

**Le Conseil de l'Europe a fait siennes les recommandations de quelques sages : « puisque nous sommes condamnés à vivre ensemble autant le faire de façon harmonieuse ». Ca, c'est pour la philosophie. En pratique, le stress de nos vies quotidiennes prend parfois le dessus et met en danger nos relations de voisinage autant que le précieux « Mieux Vivre Ensemble ».**

**C**ornebarrieu a fait de ce « Mieux Vivre Ensemble », son credo. Elle veille à offrir les meilleurs équipements et les meilleurs services. Elle compte aussi sur tous ses administrés pour mettre en œuvre cette valeur sûre. Plus la ville grandit, plus il est important d'être attentif à ce concept qui peut assurer paix et plénitude...

## LES VALEURS REFUGE

### Le dialogue !

Parlez-vous ! C'est le premier moyen à privilégier pour éviter les conflits de voisinage. Un nouveau voisin arrive : rencontrez-le, apprenez à vous connaître. En cas de désaccord sur un problème, il sera plus facile de vous entendre sur les efforts à faire de part et d'autre. En cas d'accord, vous pouvez devenir acteurs de votre vie de quartier et force de proposition pour créer des moments conviviaux : fête, animation, repas...

### La bonne volonté !

Vivre ensemble, c'est mettre... chacun du sien ! Et donc respecter au mieux les exigences de la vie urbaine. Soyez civil et civique ! Les conflits de voisinage ne naissent pas de grands désaccords mais des petits désordres du quotidien. Au-delà des lois, pensez à limiter spontanément les nuisances. Quelles sont-elles ? On liste, ci-dessous :

## LES PIERRES D'ACHOPPEMENT

### Le bruit

Statistiquement, c'est la première cause des « troubles de voisinage ». Le bruit est la nuisance la plus fortement ressentie. Il a des répercussions prouvées sur la santé. Tondez,

bricolez... mais quand vous y êtes autorisés, à savoir,

**Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h30-19h30, le samedi : 9h -12h / 15h-19h, le dimanche : 10h-12h / 16h-18h**

Soyez encore plus discret avec votre chaîne Hi-Fi, votre télé ou votre instrument de musique : n'en faites pas profiter vos voisins. Eduquez votre chien pour éviter les aboiements intempestifs. Chacun a ses propres limites en matière de décibels.

Il faut savoir que toutes ces nuisances sont punissables au regard de la loi. Evitez d'en arriver là !

### La propreté

**Les déchets** – Toulouse-Métropole exerce la compétence « déchets ». Cornebarrieu est bien innervé et bénéficie de toutes les collectes disponibles : déchets ménagers, déchets verts et encombrants. La seule contrainte pour les administrés, sortir les conteneurs le plus près possible de l'heure de collecte et les rentrer le plus près possible après le passage des camions-bennes.

**Les déjections canines** : Eh oui, le trottoir devant chez votre voisin n'est pas un crotoir. L'espace public du quartier non plus ! Pour les maîtres qui l'auraient oublié, la réglementation est claire : Les déjections canines sont interdites sur « les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants ». Et à défaut de votre chien, c'est vous, le maître, qui êtes responsable de l'enlèvement des souillures. La loi, -toujours elle- stipule : « tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu

de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines ».

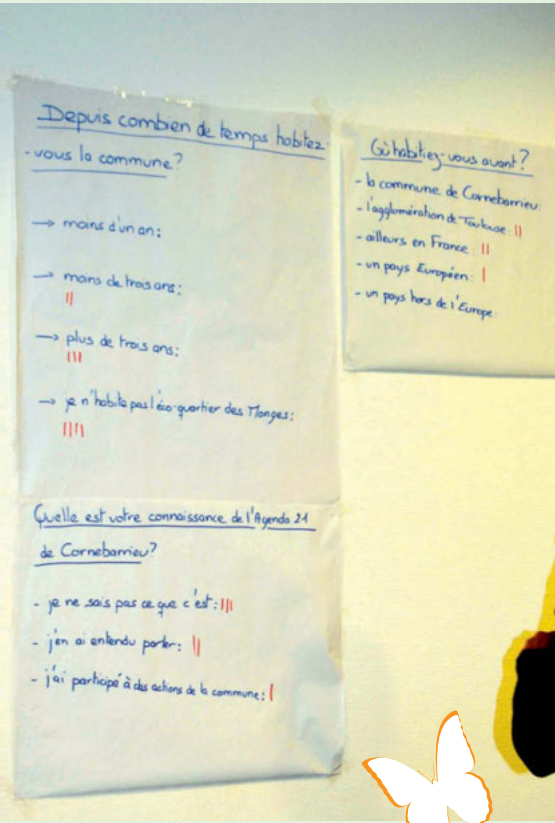
### Le territoire

**Les limites de propriété** – Chez vous, c'est chez vous... chez votre voisin, c'est chez lui ! Vos branches qui dépassent, vos figues qui s'écrasent devant sa porte, les haies qui « débordent » de votre grillage... c'est votre problème. N'attendez pas que la situation s'envenime pour prendre les responsabilités qui vous incombent. Hauteur de clôtures, distance de plantations... c'est le PLU -Plan Local d'Urbanisme- qui fixe les limites à ne pas franchir en matière de voisinage. Vérifiez auprès du service urbanisme local ou sur le site <http://www.cornebarrieu.fr/cadre-de-vie-plu-plan-local-d-urbanisme> ce que vous autorise le PLU en vigueur.

**La copropriété** – Chaque co-propriété a ses règles à respecter. Vous avez signé ce « règlement de co-propriété ». Vous vous êtes donc engagés à le respecter et si d'autres ne le respectent pas, au besoin, faites appel aux personnes ressources qui joueront les médiateurs plutôt que de créer des conflits inutiles et malsains.

**Cornebarrieu s'emploie à rendre plus agréable l'environnement de chacun... mais chacun peut aussi rendre plus serein le quotidien ; la qualité de vie, comme le jardin, ça se cultive.**





# AGENDA 21

Le Comité de Pilotage l'avait prévu et il l'a fait ; il a cherché à savoir si les objectifs fixés par l'Agenda 21 avaient été atteints. Exploitation des questionnaires distribués tout au long de l'été, rencontres avec les habitants et les acteurs des ateliers... L'approche critique a été menée en profondeur. L'objectif était de tirer une analyse qualitative pour orienter les actions « Agenda 21 » dans le futur. Ces conclusions et recommandations seront présentées au Conseil Municipal pour permettre aux élus d'impulser les nouvelles actions à l'avenir. Mais si l'Agenda 21 reste un bon indicateur au service de la ville, il n'est qu'un outil. Déjà, d'autres axes prioritaires apparaissent, comme les notions de co-construction de la vie locale, d'implication citoyenne et de « Mieux Vivre Ensemble »... plus qu'un concept, une règle d'or.

## AGENDATES



### Permanence Info-énergie

Les permanences « Info-énergie » de l'Association Solagro se déroulent tous les deux mois à la Salle Delpéch. Les prochaines auront lieu les mardis 11 février et 10 avril de 14 h à 17 h. Sur rendez-vous uniquement.  
**Contact - 05 67 69 69 09 ou <http://infoenergie-toulousemetropole.fr>**

## AGEND'ACTES

### Jardin partagé recherche bénévoles

Le printemps approche à grands pas. D'ici deux mois, il pointerait le bout de son nez. Entretenu depuis une dizaine d'années par la Mission Agenda 21, la Maison du Lien Social et un groupe de volontaires, le jardin partagé demandera un peu de main d'œuvre bénévole. Ce jardin, il faut le rappeler, est un espace public, ouvert à tous ceux qui veulent s'aérer, échanger autour de la culture familiale et profiter d'un peu de bonne terre entretenue pour cultiver quelques fleurs ou légumes. Oui, il est ouvert et la ville assume : c'est un lieu public. Et Mieux Vivre Ensemble, c'est aussi profiter de cet espace commun sans « se servir » impunément quand les plantations des uns et des autres arrivent à maturité.

Le jardin partagé n'est pas seulement un lieu de culture légumière, c'est aussi un lieu ressources : un cycle d'animations est en cours d'études. Des ateliers autour des semis, notamment des semis de plantes anciennes seront organisés au printemps. Pour partager astuces, plants, conseils sur les différentes façons de semer, la préparation de la terre...  
**on contacte la Maison du Lien Social - 05 62 13 43 93**



# ILS AGISSENT AUSSI



## L'ÉCOLE DES AMBRITS

Labellisée Eco-Ecole, l'école élémentaire des Ambrits continue de porter haut ce titre distinctif. Cette année, les élèves vont se mobiliser sur le thème de l'alimentation. Un rapprochement a été établi avec la Pie Verte, prestataire de service pour la restauration scolaire. Les enfants vont pouvoir comprendre le cheminement des produits alimentaires, leur provenance, donner une réalité à la « traçabilité »... L'éco-école devrait aussi, dans l'année, aller à la rencontre des maraîchers.

## ANTENNES-RELAIS

La question de l'implantation des antennes relais sur les communes a longtemps fait débat. Toulouse-Métropole a considéré le problème à l'échelle de son territoire. Une charte a été édictée pour fixer les modalités d'implantation et établir un consensus entre la Métropole, les communes membres et les opérateurs. Cornebarrieu vient de signer cette charte. Outre l'application d'un cahier des charges strict, cette adhésion est assortie de services annexes : l'identification des sites sensibles, la communication des mesures régulières des niveaux d'exposition, un travail sur l'orientation des faisceaux principaux des antennes...

## FEUX TRICOLORS ÉDUCATIFS

Bien trouvé : la ville vient d'équiper la crèche des Pitchounets de feux tricolores pédagogiques. A l'école, les feux sont aussi testés dans certaines classes et les cantines des écoles maternelles. Pas pour faire traverser les enfants... juste pour leur apprendre, de manière ludique, à contrôler leur débit sonore. Les feux « Stop Bruit » fonctionnent, comme les autres : au vert, on est... dans les clous. A 3 décibels, le feu passe au rouge et on baisse le ton... bien entendu ! Si les tests sont probants, le système sera étendu à l'ensemble des écoles et des structures.



## LES COLLECTES

<b>ORDURES MÉNAGÈRES</b> (bacs à couvercles verts)	<b>EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS À RECYCLER</b> (bacs à couvercles bleus)	<b>DÉCHETS VERTS</b> (bacs à couvercles marron)	<b>Rappel</b>
Mardi et vendredi soir à partir de 19 h	Jeudi soir à partir de 19 h pour l'ensemble de la commune Vendredi soir pour la portion située entre Aussonne et la RN 224	Pour les mois à venir, les collectes systématiques auront lieu les 10 et 24 janvier, 7, 21 et 28 février, 7, 14, 21 et 28 mars 4, 11, 18, 25 avril Un rappel : Hors zone centre, les collectes non systématiques ont lieu sur rendez-vous en appelant le 05.62.13.43.88	Les collectes ont lieu le matin à partir de 5h ; il convient de présenter le(s) conteneur(s) la veille au soir du jour indiqué.

### DÉCHETS MÉNAGERS

Le calendrier des collectes permet de connaître ou vérifier les jours et heures de ramassage pour tout type de déchets. Il est disponible :

> dans Cornebarrieu-Info

> au Centre Technique Municipal

> sur le site [www.cornebarrieu.fr](http://www.cornebarrieu.fr)

Téléchargez le guide « Simplifiez-vous le tri » sur le site de Toulouse Métropole : <http://www.toulouse-metropole.fr/services-proximite>

Pour tout problème, le **0 800 201 440** numéro unique gratuit depuis un poste fixe est à disposition des usagers.

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les prochaines collectes auront lieu les lundi 5 février et lundi 9 avril sur inscription auprès des Services Techniques – Tél 05 62 13 43 88.

### DÉCHETTERIE

La déchetterie du Chemin Saint-James est fermée tous les jeudis et les jours fériés. Comme toutes les déchetteries de Toulouse Métropole, elle sera aussi fermée le lundi 2 avril 2018.



Plus qu'à une dégustation, c'est à un voyage qu'invitent les Brasseurs Toulousains installés depuis fin octobre en zone Detoitine. Séduits par l'atmosphère des brasseries canadiennes, Joany, Simon et Martin ont importé le concept et créé « leur » univers qui risque de vite devenir le vôtre. Dépaysement assuré.



# BBT

## MICRO-BRASSERIE ET MAXI-VOYAGE

**V**ous êtes en zone Detoitine et pourtant, fermez les yeux : vous êtes au Canada. Joany en a gardé l'accent, Simon en a ramené... Joany. Martin, le frère de Simon les a rejoints pour vivre, à Cornebarrieu, une aventure originale et familiale. Bien installés dans leurs vies professionnelles, ils ont tout lâché pour mettre en œuvre ce projet de micro-brasserie artisanale. Chacun son job : Simon s'est passionné pour ce métier qu'il a pratiqué un temps comme un hobby avant d'en faire un viatique à part entière. Il s'est investi dans une formation de brasseur. Joany, venue du marketing, s'est attachée, dans le moindre détail au design-produit et services. Rompu au commerce, Martin place le produit et assure l'accueil in situ. Sur le thème du voyage, BBT a créé une gamme serrée : blonde, brune, IPA (Indian Pale Ale) et blanche. Les saveurs s'inspirent d'évocations répondant à des codes couleur sur l'étiquette : mer, océan, ville et montagne. Mais la brasserie envisage aussi la fabrication de bières éphémères comme les bières de Noël ou de cocktails mixtes bière/fruits.

Hormis le houblon, difficile à trouver en France, les ingrédients (malt, levures et épices) proviennent de producteurs régionaux. Quant au conditionnement, le choix est vaste. Bouteille classique à l'effigie de BBT, fût ou tireuse mobile en location, tout ou presque est possible. Les growlers –l'équivalent de nos Marie-Jeanne- sont même

réutilisables. L'objectif des jeunes entrepreneurs, à terme, est de produire 30 000 litres/an.

Si le concept est original, la création de l'entreprise l'a été aussi. Pour financer leur projet, Simon, Joany et Martin ont eu recours au crowdfunding, un appel de fonds sur plateforme internet, un coup de pouce bienvenu.

L'autre atout de BBT, c'est le « bar à bières ». Ouvert toutes les fins de semaine à partir du mercredi, il étale ses tables de bois sur fond d'espace vitré, un écrin pour l'inox et le cuivre des cuves de brassage. En lieu et place de tableaux, des panneaux muraux déclinent les différentes phases de fabrication. Longues tablées ou tables plus intimes, toutes les configurations sont possibles pour boire ou manger : BBT sert aussi des repas simples faits de charcuterie et fromage sur planche. On peut réserver des tables mais aussi des salles... Familles, associations, entreprises... de 4 à 150 personnes, la brasserie adapte ses formules aux demandes privées, associatives ou professionnelles !

BBT – 6 rue Detoitine – Ouvert le mercredi et jeudi de 15 h à 24 h – le vendredi et le samedi de 12 h à 24 h.  
Tél : 05 61 84 89 52





## BIEN-ÊTRE Conseils en Fleurs de Bach

Un souci, un coup dur de la vie, un deuil, un échec professionnel.... Les occasions de stress sont nombreuses et, hélas, variées. Chacun peut lutter à sa manière. Mais certaines méthodes douces peuvent aider. Les Fleurs de Bach sont connues pour leurs vertus dans le rééquilibrage émotionnel. Jessica Roy s'est intéressée à l'accompagnement des personnes et s'est passionnée par l'approche phytothérapique et le soulagement qu'elle procure. Devenue conseillère en Fleurs de Bach, elle consulte les lundis et mardis, dans son cabinet du Centre Commercial Mourlas. Uniquement sur rendez-vous au 06.14.68.54.80

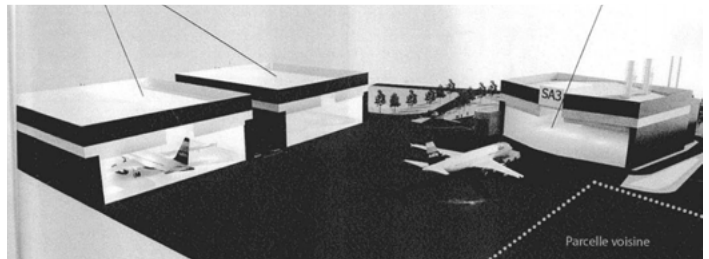
# CFC

## ENTRE SPORT, BIEN-ÊTRE ET LOISIR

**S**i Damien Deville a ouvert à l'Autan le Cornebarrieu Fitness Center, c'est en connaisseur. Ancien judoka, Wakeboarder professionnel, il a découvert la « muscu » sur le tard... mais il a vite rattrapé le temps perdu puisqu'il a, dans la foulée, décroché un titre de champion de France IFBB (Fitness et Body Building) dans sa catégorie. Avec CFC, il a donc voulu gommer l'aspect superficiel que l'on accorde à cette discipline pour mettre en évidence l'intérêt sportif et ses vertus d'équilibre. Et Damien Deville constate : « Notre clientèle est très variée, mais les sportifs sont très présents : judokas, rugbymen, basketteurs, handballeurs... trouvent dans le fitness un complément utile à leurs entraînements ». Largement doté en équipements : bancs, tapis, machines... CFC entraîne aussi des jeunes compétiteurs pour les préparer aux championnats de France. Enfin, qu'on se le dise, le fitness n'est pas réservé à ceux qui rêvent de torse en « tablettes de chocolat » ! « En matinée ou aux heures creuses de la journée, nous avons une bonne fréquentation de seniors, retraités... qui, à leur rythme, souhaitent entretenir leur forme et lutter pour conserver toute leur autonomie. Nous sommes là pour les accompagner, leur prodiguer des conseils », dit Damien Deville. Comme pour confirmer, « je viens tous les matins et ça me fait vraiment du bien », dit justement un heureux retraité en terminant sa séance.

Enfin, CFC a su tirer profit des nouvelles technologies pour proposer de larges plages à ses clients. Via leur carte, les abonnés ont accès aux équipements 7 jours sur 7 de 6 h à 23 h et des permanences sont assurées 6 jours sur 7 de 9 h à 21 h. Personnel présent ou pas, un système sophistiqué de vidéosurveillance sécurise le site.

CFC - 35 bis route de toulouse - 05 61 30 09 01  
e-mail cfc31700@gmail.com  
Facebook : CornebarrieuFitnessCenter



## SABENA TECHNICS TLS Création d'une troisième salle

Spécialisé dans la peinture d'avions, Sabena Technics TLS dispose actuellement de deux unités de peinture implantées sur 15 971 m<sup>2</sup> d'assises. Pour faire face à de nouvelles demandes, le site va faire l'objet d'une nouvelle extension. La société va construire une nouvelle unité de 4 600 m<sup>2</sup> sur un terrain de 7 100 m<sup>2</sup> dans la continuité de ses installations. Le permis de construire a été délivré le 8 novembre. Cette nouvelle salle de peinture se situera en zone Menvielle et disposera d'un accès direct au taxiway. Sa mise en service est prévue pour le mois de septembre 2018. La charge envisagée pour cette troisième unité est de 40 avions/an.

## RENDEZ-VOUS JOBS D'ÉTÉ

Comme chaque année, les Rendez-vous Jobs d'Été se déroulent à Aussonne, mais avec le soutien de Cornebarrieu et de Mondonville. Cette journée peut vous intéresser à plusieurs titres : vous êtes jeunes majeurs, vous voulez travailler cet été ? Les services emplois communaux du secteur mettent en commun des offres spécifiques que vous pouvez consulter. Vous pouvez aussi rencontrer des entreprises, des organismes de formation qui vous aideront à peaufiner vos projets. Les jeunes mineurs n'ont pas accès aux offres mais ils peuvent rencontrer les représentants du milieu professionnel ou formateur. Mais si vous êtes artisan, chef d'entreprise, ces Rendez-vous peuvent vous intéresser aussi : vous aurez peut-être un besoin ponctuel de jeunes cet été pour remplacer votre personnel titulaire. Vous êtes un particulier vous voulez faire arroser votre jardin ou soigner votre animal domestique pendant les vacances, pensez aussi à ces jobs d'été et... déposez vos offres auprès du - 05 62 13 48 65

**La date à retenir : Rendez-vous Jobs d'Été, le 17 mars, de 9 h 30 à 13 h à la Salle des Fêtes d'Aussonne**



## DE NOUVEAUX ÉLUS AU PARLEMENT DES ENFANTS

**C**omme dans la vraie vie et dans les vrais Conseils Municipaux adultes, le Parlement des Enfants procède régulièrement au renouvellement de ses membres. Les élections ont lieu dans chacune des écoles élémentaires dès le retour des vacances de Toussaint. Ont été élus :

### A l'école St-Exupery :

- Sarah Guerin et Lila Joubé pour les filles
- Arthur Robecque et Naïbens Hocrelle pour les garçons

### A l'école des Monges :

- Leane Pieyre et Elisa Bert pour les filles
- Olivier Cambefort et Noah Mirmont pour les garçons

### A l'école des Ambrits :

- Anais Roussel et Chiara Weyant-Delmon pour les filles
- Zacharie Boutdarine et Gabriel Ferry pour les garçons

Les nouveaux conseillers et conseillères ont ensuite été installés dans leur mission et, pour bien fonctionner, la nouvelle assemblée a désigné son président et son vice-président. Quatre élus juniors ont brigué ce poste qui implique objectivité et rigueur absolue. A l'issue du vote, Ines Boutdarine a été désignée présidente et Zacharie Boutdarine vice-

président. Déjà présidente dans le précédent Parlement, Inès Boutdarine a fait preuve tout au long de sa première mandature d'un engagement sans concession et d'un incontestable esprit civique. En lui renouvelant leur confiance, les élus juniors entendent agir dans la continuité.

### Des actions dans la continuité

Et continuité il y aura puisqu'après le succès du jeu Republix, le Parlement des Enfants va poursuivre sa collaboration avec l'Ecole des Droits de l'Homme. Le projet est en cours de finalisation. Le scénario pourrait faire intervenir un extraterrestre s'interrogeant sur le mode de vie des enfants terriens ! Ce projet a surtout pour ambition de faire réfléchir les enfants sur leurs droits, leurs devoirs, leur quotidien mais aussi de soulever les questions sur l'importance et les disparités en matière d'accès à l'éducation.

Enfin, le Parlement des Enfants aura à préparer une manifestation qui tient de l'événement : pour la première fois, grâce à la mise en service de l'Aria, la commune pourra accueillir les nombreux élus juniors du département engagés aux côtés de l'Ecole des Droits de l'Homme. Le rendez-vous est programmé pour le mois de mai.



## DANSE À L'ÉCOLE TOUS LES CHEMINS MÈNENT À L'ART

Planter une graine et faire pousser un arbre... à l'école Monges, à partir d'une simple image virtuelle, Serge Soula, danseur de la Compagnie la Baraque a transformé une classe en forêt. Bruissement du vent, friselis des frondaisons... dans ce monde imagé, les enfants réinventent le mouvement. Ici, rien de didactique, tout est dans l'évocation, la suggestion ; on ne prend pas ses distances : nos enfants-arbres étirent leurs branches. Tout en finesse, Serge Soula et Anne-Laure Chelle, les deux artistes qui animent les ateliers impulsent gestes et enchaînements. Pendant une heure, la salle d'activités sportives respire le calme, le silence, l'écoute et l'éveil sous le regard attentif de leurs enseignantes.

Le 12 octobre, à l'Aria, la Baraque avait présenté son travail aux élèves, un préambule pour créer un premier lien. Le travail va se poursuivre. Au total, chaque classe concernée aura partagé dix séances avec les danseurs de la compagnie avant de restituer leur travail devant le public.

Depuis une dizaine d'années, cette forme de sensibilisation à l'art via la danse a prouvé son efficacité. Cette initiative est aujourd'hui portée en grande partie par la ville qui en mesure l'intérêt pédagogique : l'éducation nationale prend en charge les frais afférant à une classe, les trois autres sont entièrement financées par la commune.

### Les dates à retenir :

**Le 25 mai à l'Aria auront lieu les rencontres départementales :**

**toutes les classes du département se retrouvent pour une journée de restitution du travail réalisé. Pour la première fois, cette manifestation se déroulera à Cornebarrieu**

**Le 29 mai à 18 h, sur la grande scène de l'Aria, les élèves présenteront le travail réalisé à leurs parents.**



## SEMAINE DE LA PARENTALITÉ

Secteur communal de l'enfance, éducation nationale, Maison Départementale de la Solidarité, Accueils de Loisirs... tous les acteurs en lien avec l'enfance ont appris à travailler ensemble dans le cadre de la cellule de veille éducative, C'est ensemble qu'ils préparent la 3ème édition de la Semaine de la parentalité et de la co-éducation. Ce temps est proposé aux parents, aux familles pour se retrouver, pour éventuellement les aider à mieux aborder leur mission éducative tout au long du parcours de l'enfant. Des professionnels et des partenaires habituels de la ville sont présents pour des temps forts d'échanges. Le programme est en cours de finalisation, mais la date a été arrêtée : la « semaine de la parentalité et de la co-éducation » se déroulera les 24 et 25 mars. La thématique retenue est « la coopération et le chemin de l'enfant ». La matinée sera consacrée à des ateliers pour tous les âges. Ils seront co-animés par des professionnels et des parents à l'Aria. Un apéritif offert par la ville et un repas partagé marqueront la pause déjeuner. L'après-midi sera festif et consacré à l'anniversaire de Tom Pouce dans le Parc du Château Haut. Première structure communale d'accueil de la petite enfance, Tom Pouce a ouvert ses portes il y a trente ans et Cornebarrieu faisait déjà de la co-éducation !

| Les dates à retenir : **Les 24 et 25 mars**, à l'Aria

## PETITE ENFANCE

Ils n'ont pas encore leur tablette, mais ils ont déjà leur agenda : les parents peuvent déjà noter les rendez-vous de leurs bouts de choux :

- Le 18 janvier, ils partageront la galette, le matin au RAM, l'après-midi à Tom Pouce et Les pitchounets

Le 17 janvier, ils seront sensibilisés à la musique dans le cadre de Prosodie, une séance sonore proposée par le Quai des savoirs. Ils participeront ensuite le 24 janvier à un spectacle à Odyssud

**Le 15 février** au matin, préparez costumes et masques. C'est Carnaval !

**Le 15 avril** au matin, chasse aux œufs.

A noter déjà, nos tout-petits participeront à la fête de la musique, le 21 juin au matin et leur kermesse est programmée le 27 juin de 17 h à 19 h 30, à l'Aria !

## MARCHER À QUATRE PATTES

Le groupe international continue à soutenir les liens conviviaux et à développer, autour d'ateliers, la relation entre parents et petit enfant. A Cornebarrieu, il anime des ateliers de bien-être bébé. Les prochains auront lieu comme toujours les mercredis de 9 h 30 à 11 h, au Foyer de l'Aussonnelle.

| Les dates à retenir : **Le 31 janvier, les 7 et 28 mars**

Renseignements : 06 04 03 05 93 ou [marcheraquatrepattes@free.fr](mailto:marcheraquatrepattes@free.fr)



## A LA VOLÉE

**Chantier** - Les résultats du dernier chantier des jeunes s'affichent sur les murs du PAJ : le local a été repeint. Murs sobres et clairs et meubles bleu ardoise, c'est chic et tendance... Les travaux ont été particulièrement soignés par l'équipe de jeunes volontaires avec le concours de l'encadrement et le soutien des services techniques. On se sent bien !!!

**Rugby fauteuil** - C'est « la » découverte de l'année. Lancée par le Stade Toulousain, la première rencontre de sensibilisation à la différence a tenu ses promesses. C'est au travers du « rugby fauteuil » que les jeunes ont appris et compris ce qu'était la difficulté de vivre au quotidien en situation de handicap. A remettre !

**Rural games et grand Fénétra** - Le Fénétra, c'est « le » gâteau de Toulouse et pourtant, il est plus connu par les touristes que par les Toulousains. Enfin, ça, c'était avant ! Pendant la semaine bleue, jeunes et seniors ont partagé une matinée de chasse aux trésors originale. La finalité consistait à retrouver tous les ingrédients nécessaires à la confection du Fénétra, ce fameux gâteau ancestral aux abricots confits et... à le déguster ensemble, bien sûr !

**Juniors-babies** - L'inter-génération, ça marche dans tous les sens de l'échelle des âges. Les ados du PAJ qui ont créé des liens forts avec les aînés viennent aussi d'entamer une démarche avec nos tout-petits. Le 20 décembre, ils ont partagé un temps de jeux et un goûter avec les enfants de Tom Pouce.

**Fête du jeu** - La Fête du Jeu aura bien lieu ! Cette manifestation organisée par le secteur jeunesse et les Accueils de Loisirs offre chaque année des ateliers ludiques et collaboratifs. Particulièrement suivie, elle reçoit près de 1000 visiteurs venus en famille. Le thème n'est pas encore défini, mais notez déjà :

**La date à retenir : la Fête du Jeu aura lieu le 7 avril.**

**Restez connectés** - Il est facile de rester en lien avec la vie, le programme et l'esprit du PAJ... Il est partout : sur Facebook (<https://fr-fr.facebook.com/paj.de-cornebarrieu>) sur Instagram, sur Snapchat

Plus d'infos

05 61 06 14 92 ou 06 15 02 40 20

# LA MAISON DU LIEN SOCIAL PRIMÉE

**D**ans sa précédente édition, Cornebarrieu Info avait suivi les caméras de l'UNCCAS installées à la Maison du Lien Social, au PAJ et à la médiathèque. Elles venaient à la rencontre des acteurs de terrain, mais aussi des jeunes et des seniors participant aux séances d'initiation aux smartphones. Cette action « Smartphones » n'a pas seulement été remarquée, elle a été primée au plan national. Le prix, non négligeable, de 7 000 € va aider le CCAS et la Maison du Lien Social à financer de nouvelles actions. Une nouvelle séance est d'ailleurs programmée début février au Point Accueil Jeunes. Après l'effort, le réconfort : la séance d'initiation devrait être suivie d'un repas pris en commun. Dans la même veine, le développement d'actions intergénérationnelles est un point fort de la ville. Si elle n'a pas été primée, l'implication des seniors dans la création de spectacles pour enfants, lors des précédents Noël a été remarquée. L'initiative a fait l'objet d'une mise en ligne\* sur le site de l'UNCCAS offrant ainsi une deuxième vitrine à l'action sociale de la ville.

En 2009, l'Analyse des Besoins Sociaux avait mis en évidence la nécessité de dynamiser les actions inter-générationnelles. A travers la Maison du Lien Social, la ville a pris sa mission à cœur et a largement relevé le défi.



**La date à retenir : Le 3 février de 9 h 30 à 11h, initiation à l'utilisation des smartphones au Point Accueil Jeunes – Sur inscription au 05 62 13 43 93**

**Le site à visiter : <http://www.unccas.org/spectacles-de-noel-joues-par-les-seniors-de-la-commune-pour-les-enfants-des-2-creches-et-du#.Wg6jHVXiaUK>**

## A LA VOLÉE

### Vacances et familles

Depuis deux ans, certaines familles ont pu bénéficier de séjours d'été grâce au partenariat de la ville et de l'Association Vacances et Familles. Ces séjours concernent des familles à revenus modestes. En 2017, 6 familles avaient pu partir en juillet ou août. Le partenariat entre la commune et l'association est reconduit pour 2018.

**La date à retenir : le lundi 12 février, à la salle du conseil municipal réunion d'information sur le dispositif Vacances et familles : de 14h30 à 16h ou de 18h30 à 20h (sans inscriptions).**

### Ateliers Déco

Le Home Déco ou le Do It Yourself sont devenus mode. En bon français, le « faites-le vous-même » est une activité séduisante parce que créatrice, artistique et... personnalisable à l'extrême. La Maison du Lien Social a inscrit des ateliers « déco » à son programme et varie les techniques. Elle propose plusieurs disciplines, en particulier le collage de serviettes en papier et la mosaïque, deux ateliers très prisés.

Mais la Maison du Lien Social prévoit aussi un moment privilégié avec un atelier brico-déco partagé par parents et enfants pendant les vacances de printemps.



### Les dates à retenir :

- **Les 8 et 15 février à 9 h 30, au Foyer de l'Aussonnelle collage de serviette**
- **Le 25 avril à 15 heures, au Foyer de l'Aussonnelle, atelier déco, parents-enfants**

### Accueil répit

Comme à chaque période de vacances scolaires, encadrés par leurs animateurs, les enfants accueillis au Centre de Loisirs passent une après-midi auprès des personnes qui fréquentent la Halte-Répit.

Cette rencontre entre les jeunes enfants et les aînés qui ont perdu quelques repères est vécue toujours de manière très positive des deux côtés. En février, les jeux de société, discussions et goûter partagé contribueront à maintenir un lien social vital pour les enfants comme pour les aînés. Un rappel : les aléas de la vie et de la santé rendent fluctuants les effectifs de l'Accueil Répît. Il peut y avoir, à certaines périodes, des places disponibles. Un de vos proches est atteint d'une maladie cognitive ? Vous êtes aidant dans le cadre familial ? Vous avez besoin de vous ressourcer ? Profitez d'une après-midi hebdomadaire pendant laquelle votre proche bénéficie d'un encadrement attentif et participe à des activités qui le maintiennent en éveil.

### Ciné-débat

Les séances ont lieu à 13 h 45, dans l'auditorium de l'Aria. Le choix des films se fait, séance après séance, sur avis des participants à la projection précédente. **Les dates à retenir : les prochaines séances auront lieu le 19 janvier et le 9 mars**



**CES INFORMATIONS  
VOUS INTÉRESSENT ?  
CONTACTEZ LA MAISON  
DU LIEN SOCIAL  
05 62 13 43 93**

## SUBVENTIONS

LA NOUVELLE  
DONNE

Les associations comptent parmi les forces vives de la vie locale. Pour les soutenir, la commune consent un effort multiforme : équipements, mise à disposition de personnel et de matériel... mais aussi subventions. Ces subventions ne sont pas des rentes de situation pour les clubs. Lieu de résidence, âge, nature de l'activité... influent sur les montants et peuvent être croisés. Les critères sont régulièrement revus pour plus d'équité entre les associations.



**L**es subventions ne se calculent pas « au doigt levé ». C'est avec rigueur et vigilance que le Conseil Municipal tient ses comptes. Depuis 20 ans, la ville a fixé les règles du jeu et le Conseil Municipal délibère régulièrement pour réajuster et actualiser les critères d'attribution. L'objectif est d'inscrire les associations dans la dynamique de la ville. La priorité est, bien sûr, que deniers publics et équipements locaux bénéficient aux administrés. En corollaire, la ville exige que l'association soit comptable des sommes qui lui sont octroyés.

L'argent public est destiné au fonctionnement et au seul fonctionnement de l'activité : ni dette, ni profit. S'endetter n'est pas jouer, thésauriser non plus.

### Pas de révolution, des actualisations

- En 1998, une première mesure prévoit d'ôter l'excédent des associations dont le bilan de trésorerie représente plus de 20% des dépenses.
- En 2002, le montant de la subvention est plafonné. Il ne doit pas excéder 150% du produit des cotisations.
- En 2005, pour limiter l'explosion des « recrues » extérieures, un abattement est appliqué, notamment dans les sports collectifs. Cette mesure favorise les associations dont les membres sont habitants de la commune. S'il n'est pas interdit d'intégrer des adhérents extérieurs, cette mesure limite, de fait, le nombre des « pièces rapportées ». Le conseil municipal incite aussi les associations à prêter attention aux jeunes et aux aînés.
- En 2012, le Conseil Municipal donne un coup de pouce au milieu associatif en

cordant une avance de trésorerie pour faciliter son fonctionnement. Un premier versement est alloué sur la base de la subvention de l'année précédente. Le complément tient compte du bilan de l'année écoulée.

- En novembre 2017, le Conseil Municipal vient de prendre une nouvelle mesure qui s'inscrit dans la continuité des règles définies jusqu'à présent. Il limite les variations entre les subventions versées entre N-1 et N à +/- 25%. Ainsi le solde à verser, qui est réparti proportionnellement au « poids » respectif de chaque association dans le dispositif d'attribution, sera limité lui aussi à 25%.

Mécaniquement, certains budgets devenaient exponentiels tandis que de petites associations avaient du mal à se développer. Pour 2017, la fourchette s'étalera de 72 € à 20 645 € !

### Subventions et équipements publics

Pour 2017, la commune a réservé sur son budget la somme de 44 310 € pour les associations. Mais ce montant n'est que l'arbre devant la forêt. Au-delà des subventions, la ville prend en charge et en lourde charge les équipements publics. Et quand il en manque, elle en loue !

Le coût représenté par l'entretien d'installations qui bénéficient aux associations et à leurs adhérents n'est pas négligeable. Pour les plus représentatifs,

- L'Espace Polyvalent Pierre de Coubertin constitue le plus gros chapitre. Il émerge dans le budget pour 258 000 € dont 178 000 € de charges directes pour une année pleine !
- Le stade municipal émerge, lui pour 64 700 € de frais auxquels il faut rajouter

les frais de personnel pour l'entretien des terrains et du matériel, soit 49 600 €.

Avec l'accroissement du nombre des associations, du nombre d'adhérents et pour satisfaire la pratique pour tous, la commune est aujourd'hui dans l'obligation de « louer » des créneaux dans des infrastructures voisines. Elle le fait par convention avec la ville de Blagnac pour le gymnase Saint-Exupéry et avec les gestionnaires du Domaine d'Ariane. Au total pour l'année 2017 ces locations représentent un coût de 20 500 €.

La commune sait le rôle enrichissant que jouent les associations dans le tissu local, l'investissement de leurs bénévoles et la satisfaction des adhérents. Pour autant, elle ne doit pas renoncer à des principes d'équité et de citoyenneté. C'est en ce sens qu'elle fait évoluer, quand besoin est, ses critères.

### Coopératives scolaires

Ce sont, elles aussi, des associations. La coopérative de chaque groupe scolaire reçoit une subvention de fonctionnement. Le montant est calculé au nombre de classes ouvertes. Le tarif est identique pour toutes les écoles (560€ maximal pour l'année en cours), seul le nombre de classes intervient en variable. Par contre, ces subventions doivent servir au fonctionnement. Pour éviter la thésaurisation, le versement de l'aide ne devra pas conduire à une trésorerie supérieure à 1,5 fois le montant de la subvention maximale constatée à la date de clôture des comptes de l'année N-1/N. Cette année, pour cette raison, 4 coopératives scolaires n'ont pas reçu de subvention.



# L'AGENDA DES ÉLUS

## OCTOBRE 2017

Lundi 2	Toulouse Métropole – Ateliers du PARM (Projet d'aménagement des routes métropolitaines) Bureau Municipal
Mardi 3	Réunion d'échanges avec les services du pôle territorial de Toulouse Métropole
Mercredi 4	Toulouse Métropole – Conseil Métropolitain Réunion de travail avec le conseil juridique de la collectivité
Jeudi 5	Comité de pilotage sur l'évaluation de l'agenda 21 Réunion de travail avec MESOLIA sur le projet de commerces et services à l'entrée de l'éco-quartier Monges-Croix du Sud Réunion de travail avec la CAF sur le projet d'agrément de la Maison du Lien Social Rencontre avec les bénévoles de la Maison du Lien Social sur les projets 2018
Vendredi 6	Toulouse Métropole : Commission culture Toulouse Métropole : Commission environnement, développement durable et énergies Point technique sur le foncier économique de la Commune
Lundi 9	Toulouse Métropole : Commission urbanisme et projets urbains Bureau Municipal
Mardi 10	Réunion de préparation des manifestations de l'Aria Réunion de travail avec Vivre à Cornebarrieu sur la préparation de la Foire aux Plantes
Vendredi 13	Rencontre avec l'inspectrice de l'éducation nationale en charge des écoles de Cornebarrieu
Lundi 16	Réunion de travail sur projet Pass'Permises Commission paritaire du marché de plein vent Rencontre avec Toulouse Métropole Habitat sur projet « La Maltaise » Bureau Municipal
Mardi 17	Bureau Municipal Visite de la Commission de sécurité des Etablissements Recevant du Public – L'Aria
Mercredi 18	Réunion de travail avec le programmiste en charge du projet de reconstruction « Sucre d'Orge » Comité syndical SMEAT Commission animations et affaires culturelles
Jeudi 19	Toulouse Métropole : Bureau métropolitain Toulouse Métropole : Conférence métropolitaine
Vendredi 20	Rencontre avec Mme le Maire de Colomiers sur des problématiques communes Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants de Cornebarrieu
Samedi 21	Inauguration de l'Aria
Lundi 23	Réunion de travail sur la préparation budgétaire 2018 Toulouse Métropole : Commission des finances Réunion de travail avec Colomiers Habitat et les riverains du secteur Rencontre avec OPPIDEA sur les projets de la Commune Bureau Municipal
Mardi 24	Réunion plénière – Point d'actualités municipales – Préparation du Conseil Municipal Réunion de travail avec l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge de l'aménagement du piétonnier Château-Eglise-Pont-Vieux Réunion de travail avec Toulouse Métropole et OPPIDEA sur l'aménagement du giratoire à la sortie de l'éco-quartier Monges-Croix du Sud Réunion de travail avec le cycle de l'eau de Toulouse Métropole
Mercredi 25	Toulouse Métropole : Réunion de travail sur la compétence GEMAPI
Vendredi 27	Réunion de réception du chantier de rénovation de l'éclairage public avenue de Versailles Commission d'appel d'offres
Lundi 30	Bureau Municipal
Mardi 31	Réunion de négociation avec les équipes de maîtrise d'œuvre admises à concourir pour le projet Sucre d'Orge Réunion technique pour retenir les projets d'embellissement des giratoires

## NOVEMBRE 2017

Vendredi 3	Rencontre avec OPPIDEA sur les aménagements dans l'éco-quartier Monges-Croix du Sud
Lundi 6	Rencontre avec l'inspectrice de l'éducation nationale
Mardi 7	Réunion de travail avec la trésorière en charge du suivi du budget de la Commune Réunion de travail avec Toulouse Métropole sur les projets de veille éducative
Jeudi 9	Toulouse Métropole – Conseil Métropolitain Arbitrages budgétaires Conseil Municipal
Vendredi 10	Toulouse Métropole : Commission aménagement et politique foncière Toulouse Métropole : Commission propreté, proximité et pôles métropolitains

Lundi 13	Réunion d'expertise du terrain synthétique Conseil Départemental – Colloque sur les ressources en eau Toulouse Métropole – Commission cohésion sociale Toulouse Métropole – Commission environnement, développement durable et énergies Comité de pilotage avec Léo Lagrange en charge des accueils de loisirs Arbitrages budgétaires Bureau municipal
Mardi 14	Toulouse Métropole – Commission urbanisme et projets urbains
Mercredi 15	Toulouse Métropole – Commission voirie Toulouse Métropole – Commission déchets urbains Toulouse Métropole – Commission eau et assainissement Toulouse Métropole – Commission sports et bases de loisirs Eco-quartier Monges-Croix du Sud : Réunion de travail sur îlots N1 et N2 Commission d'appel d'offres Conseil d'Administration du CCAS
Jeudi 16	Toulouse Métropole – Commission prospective, contractualisation et programmation métropolitaines Toulouse Métropole – Commission développement économique Toulouse Métropole – Commission habitat SMEAT : Séminaire de lancement de la 2ème révision du SCOT Arbitrages budgétaires
Vendredi 17	Toulouse Métropole – Commission déplacements et transports Assemblée générale de l'amicale bouliste Aria – Conférence sur le sommeil Assemblée générale du Cornebarrieu Tennis Club
Samedi 18	Toulouse Métropole – Commission culture
Lundi 20	Toulouse Métropole – Commission habitat
Mardi 21	Arbitrages budgétaires
Jeudi 23	Point d'étape avec le commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique – Projet Sabena Technics Toulouse Métropole – Pôle territorial – Réunion avec les concessionnaires réseaux sur les projets 2018
Vendredi 24	Visite de la commission de sécurité des Etablissements Recevant du Public – Ecoles des Monges Assemblée générale du Cyclo club
Lundi 27	Réunion d'échanges avec les services du pôle territorial de Toulouse Métropole
Mercredi 29	Toulouse Métropole – Ateliers du PARM Toulouse Métropole – Commission des finances
Jeudi 30	Toulouse Métropole – Bureau métropolitain Commission Pass'Permises Bureau municipal

## DECEMBRE 2017

Vendredi 1	Réunion de travail avec les services d'Airbus Commission administrative de révision des listes électorales
Samedi 2	Cérémonie de mise en lumière de la ville – Parc Joseph Donat
Lundi 4	Réunion de travail avec le conseil juridique de la Commune Réunion de travail avec DECOSET et Toulouse Métropole sur la gestion de la déchetterie Réunion de travail avec Toulouse Métropole sur le projet de mise en œuvre de colonnes enterrées sur le centre ancien Réunion plénière – Point d'actualités – Préparation du Conseil Municipal
Mardi 5	Réunion publique sur le projet d'extension du réseau d'eaux usées sur la Route de Pibrac Commission repas
Jeudi 7	Visite de la Commission de sécurité des Etablissements Recevant du Public – Delivery Center Airbus
Vendredi 8	Bureau municipal
Lundi 11	Réunion de coordination des cellules de veille éducative
Mardi 12	Comité technique et Comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail
Mercredi 13	Conseil Municipal SDEHG : Comité syndical
Lundi 18	Conseil d'Administration du CCAS
Mardi 19	Réunion de travail avec Airbus Réunion de la sous-commission départementale d'accessibilité
Mercredi 20	Réunion de travail avec l'association Sucre d'Orge sur projets communs Réunion de lancement avec l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue pour la reconstruction de sucre d'orge Réunion publique sur les problématiques de trafic et de circulation
Vendredi 22	Eco-quartier Monges Croix du sud – Réunions techniques sur les îlots N1 et N2

**SECURITE-URGENCE**

Police : 17  
 Pompiers : 18  
 SAMU - 15  
**Toutes urgences : 112**  
 (numéro d'urgence européen - toutes urgences : médicales, incendies, police...)  
**Médecins de garde Allô docteur : 39 66**  
 (Permanences de soins le soir, le week-end et les jours fériés)  
**Centre Anti-poison : 05 61 49 33 33**  
**Clinique des Cèdres - Service urgence :**  
**05 62 13 30 30**  
**Enfants disparus : 116 000**  
**Enfance en danger : 119**  
**SOS Femmes battues : 3619**  
**Gendarmerie :**  
**Brigade de Beauzelle 05 62 74 51 70**  
 du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h - dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h  
 bta.beauzelle@gendarmerie.defense.gouv.fr

**ELUS**

**Sénatrice : Françoise Laborde**  
 116 avenue des Minimes - 31200 TOULOUSE  
 Tél. 05 61 13 28 90  
**Député : Pierre Cabaré**  
**Suppléante : Lucie Schmitz**  
 Assemblée nationale,  
 126 Rue de l'Université,  
 75355 Paris 07 SP  
**Conseillers départementaux :**  
**Pascal Boureau - Line Malric**  
 Tél. 05 34 33 14 40  
**Monsieur le Maire : Alain Toppan**  
 Sur rendez-vous, en mairie

**MAIRIE**

**Mairie : 05 62 13 43 00**  
 9 avenue de Versailles - BP 12 - Cornebarrieu  
 31705 Blagnac Cedex  
 Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h  
 et de 13h30 à 18h.  
**Services techniques : 05 62 13 43 88**  
**Police municipale : 05 61 85 65 49**  
**Service de l'action sociale et CCAS :**  
 2 place du Languedoc  
 Accueil - 05 62 13 43 93

**SERVICES PUBLICS**

**Urgence EDF : 0 810 131 333**  
**Urgence gaz de France : 0 800 473 333**  
 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
**La Poste :**  
 Receveur des Postes Maryse Rey - 36 31  
 du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30, et le samedi de 9h00 à 12h00  
 www.laposte.fr  
**Centre médico-Social :**  
 Mme SAUTET :  
 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 14h à 16h  
 Consultation nourrissons et P.M.I. :  
 Mme BOE (puéricultrice) :  
 Le Vendredi des deux premières semaines  
 paires du mois de 8h30 à 10h30

**ENFANCE**

**Pôle Enfance :**  
 05 62 13 43 85  
**Crèche Sucre d'Orge :**  
 2 rue Jean-Monnet - Accueil des enfants de 3  
 mois à 3 ans du lundi au vendredi de 7h30 à  
 19h - 05 61 06 97 52  
**Accueil de loisirs Corne'Muse :**  
 Allée Jean-Monnet  
 ALAE, ALSH, Centre de Coordination des  
 loisirs - 05 62 13 78 60  
**Point Accueil Jeunes :**  
 PAJ - 05 61 06 14 92  
**Groupe Scolaire des Monges :**  
 6-8 av. Henri-Guillaumet - 05 61 85 22 79  
**Groupe Scolaire des Ambrits :**  
 26 et 28 Chemin des Ambrits  
 Ecole Maternelle - 05 61 85 21 26  
 Ecole Elémentaire - 05 61 06 13 43  
**Groupe Scolaire Saint-Exupéry :**  
 3 Allée Jean-Monnet  
 Ecole maternelle - 05 61 06 11 63  
 Ecole Elémentaire - 05 61 06 14 35

**CULTURE**

**Aria**  
 1 rue du 11 novembre 1918  
 Tél du service culturel : 05 62 13 43 77  
 Tél de la billetterie : 05 32 18 33 06  
 culture@cornebarrieu.fr / facebook  
**Médiathèque :**  
 1 rue du 11 novembre 1918  
 05 62 13 43 02  
**Ecole Municipale de Musique :**  
 30 Chemin des Ambrits - 05 61 85 09 44

**DIVERS**

**Pôle Emploi :**  
 11 mail Louis Aragon  
 BP 80014 - Blagnac - 39 49  
**Météo-France : 32 50**  
**Déchetterie : Route d'Aussonne**  
 Ouverte toute l'année, les lundis, mardis,  
 mercredis et vendredis de 10h à 12h et de  
 13h30 à 18h, les samedis et dimanche de 10h  
 à 18h - Fermeture hebdomadaire le jeudi -  
 Fermeture les jours fériés - 05 61 85 89 73

**SANTE**

**Clinique des Cèdres : 08 26 96 31 31**  
**Bouconne Ambulances : 05 61 31 87 61**  
**Midi-Pyrénées Ambulances : 05 61 85 20 34**  
**Laboratoire des Cèdres :**  
 Drs Laboudie et Associés Alliez  
 05 61 06 16 16 ou 05 61 85 48 54  
 Dr Devaux ZA de Mourlas  
 05 34 52 25 22  
**Centre commercial Mourlas**  
 05 34 52 25 22  
**Pharmacies :**  
 Peyre-Stefenel - La Grande Barthe -  
 05 61 85 21 28  
 CSP - Les Hamats - 05 61 85 24 08  
**Médecins généralistes :**  
 Dr Boivin-Kheirat - 05 61 85 76 33  
 Dr Bonhomme - 05 61 85 21 33  
 Dr Fabresse - 05 61 85 60 62  
 Dr Faure - 05 61 85 41 46  
 Dr. Garofalo - 05 61 85 16 41  
 Dr. Loubet - 05 61 06 12 75  
 Dr Ribes - 05 61 85 21 33  
 Dr Rigal-Essediri - 05 61 85 94 86  
 Dr Senequier - 05 61 85 21 33

**Médecins homéopathes :**

Drs Loubet & Marty - 05 61 06 12 75  
**Centre de rhumatologie-rééducation :**  
 Codema - 05 62 25 48 81

**Dentistes :**

Dr Bo - 05 61 71 41 33  
 Dr Bounab - 05 61 06 91 92  
 Dr Brunet - 05 61 85 21 04  
 Dr Danjou - 05 61 85 31 34  
 Dr de Carvalho - 05 61 06 91 92  
 Dr Reynes - 05 61 06 13 62  
 Dr Salinas - 05 61 06 91 92  
 Dr Thome - 05 61 85 15 15  
**Kinésithérapeutes :**  
 P. Armengaud - 05 34 52 11 11  
 P. Auzeral - 06 08 81 94 99  
 A. Balalud de Saint-Jean - 05 34 52 24 58  
 M. Cassagnet - 05 34 52 24 58  
 C. Del Sant - 05 61 85 77 61  
 S. Marcowicz-Armengaud - 05 34 52 11 11  
 C. Pons - 05 34 52 24 58  
 L. Pons - 05 61 85 88 73  
 J.C. Rodts - 05 61 06 12 09  
 S. Rodrigo - 05 34 52 24 58

**Ostéopathes :**

M. Authier - 06 75 56 90 29  
 G. Bergasse - 06 71 22 61 60  
 D. Gomez - 05 61 85 57 57  
 R. Poujol - 05 62 13 26 81

**Infirmières :**

Mmes M. Rough - M Arnal - L. Gazaud -  
 M. Lapeyre 06 86 90 63 85 ou 05 61 85 88 96  
 Mmes E. Carrié - P. Richard - 05 34 59 18 66

**Sage femme**

C. Chevré - 05 34 52 37 34

**Réflexologie**

P. Auzeral - 06 08 81 94 99

**Psychologue clinicien :**

R. Rivals - 06 75 91 59 63

**Psychologue :**

J. Dupuy - 06 09 28 29 15  
 P. Lamy - 05 34 52 94 19  
 C. Launet - 05 61 85 23 22  
 C. Pauchet - 06 86 22 54 94  
 N. Ryckwaert - 06 22 32 28 61

**Psychothérapeute :**

W. Kail - 05 61 99 65 48

**Hypnothérapeute :**

I. Haastrup - 06 79 01 32 21

**Psychomotricienne :**

A.M. Chatrenet - 05 61 06 17 23

**Orthophoniste :**

Cabinet d'orthophonie - M.P. Lefèvre -  
 N. Massol - A Rouquette - 05 61 06 14 36

**Orthodontiste :**

Mme Thomé - 05 61 85 15 15

**Pédicure-Podologue :**

S. Fieret 05 61 85 86 18

**Podo-orthésiste :**

S. Amichot - 06 95 19 66 84

**Opticienne :**

Dix-dixième - 05 61 85 24 29  
 Optique Cornebarrieu - 05 34 52 69 04

**Audioprothésiste :**

Audition Garonne - 05 61 59 51 84

**Clinique Vétérinaire :**

Mme Rolland-Caillette - 05 61 85 21 45

**Conseillère en fleurs de Bach :**

Mme Roy - 06 14 68 54 80



# FÊTE DES LUMIÈRES

Ah, le froid mordant ! En ce 2 décembre, il annonçait vraiment l'hiver mais n'a pas refroidi l'enthousiasme des enfants pour le chocolat chaud et les papillotes. Ni des adultes pour le vin chaud ! Dans le parc Donat, ils étaient nombreux à venir soutenir Alain Toppan, maire pour entonner en cœur le compte à rebours des illuminations. Au top, au son du piano de Laurent Nogatchewsky, comme toujours, la magie a opéré. Comme elle a opéré pendant un mois, tous les soirs dans les rues de la ville. Ces parures de fête habillent rues et espaces publics d'un costume particulièrement élégant. La grande cascade de l'église ou les paquets cadeaux disposés dans les giratoires, l'arbre vert de l'Aria... cette année encore la fête des Lumières a fait briller de plaisir bien des yeux !



## SAINTE-CÉCILE

80 musiciens sur la scène de l'Aria, c'est possible. Ils y étaient pour honorer la Sainte-Cécile. Et heureux d'y être tant cette salle offre des conditions exceptionnelles aux artistes. De Cornébarrieu à Aussonne, de Nougareo à Chostakovitch, l'Harmonie Municipale et l'Union Harmonique d'Aussonne ont embarqué leur auditoire dans des chemins variés, mais dans un concert d'excellente qualité.... Jusqu'à une « Salsa du Démon » très concluante, reprise en chœur, ovationnée et bissée par le public... un clin d'œil bon enfant dont Sainte-Cécile n'a aucune raison de s'offusquer !



L'école de musique, de son côté avait donné rendez-vous dans ses locaux à ses élèves du 1er cycle, les 20 et 21 décembre. Les classes de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, puis de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année ont conquis leur public et offert à leurs familles un beau cadeau.

## PETITE ENFANCE

Ils n'y sont pas allés à cloche pieds voir le spectacle qui leur était réservé : non, A cloche pieds, c'est juste le nom de la compagnie mandatée par la commune pour offrir un spectacle aux tout-petits. L'Aria a accueilli tout à la fois les enfants des crèches et ceux du Relais d'Assistantes Maternelles qui avaient participé, avec art, à la décoration du sapin. Un premier Noël « petite enfance » pour le grand vaisseau de la culture.



## ÉCOLES

Pour les élèves des écoles de la commune, le spectacle de Noël a aussi changé de dimension en passant à l'Aria. Scène bien équipée pour les comédiens et fauteuils confortables pour les enfants et leur encadrement constituent un « plus dans l'écoute et la sensibilisation à la culture.



LES TEMPS  
FORTS



CORNEBARRIEU

NUMÉRO GRATUIT

